



#paysage #biodiversité #environnement #formation #label

L'Unep obtient la reconnaissance « Partenaire engagé pour la nature » de l'Office français de la biodiversité



Paris, le 25 janvier 2022 - L'Union Nationale des Entreprises du Paysage (Unep) vient d'être reconnue « Partenaire engagé pour la nature » (PEN), un label à l'initiative du ministère de la Transition écologique et porté par l'Office français de la biodiversité (OFB). Cette distinction a pour objectif de mettre en avant les organisations qui agissent et s'engagent en faveur de la biodiversité en labellisant les projets à venir. Dans ce cadre, l'Unep a vu ainsi ses efforts récompensés et se prépare à les intensifier sur trois ans, notamment en pérennisant la montée en compétences des entreprises du paysage sur la biodiversité.

Une mobilisation active et continue en faveur de la biodiversité

L'Unep, l'organisation représentative des 30 050 entreprises du paysage, est engagée de longue date pour la protection de la biodiversité, en plus de sa vocation initiale de défense et de promotion des intérêts de la profession de paysagiste. Des efforts reconnus par l'Office français de la biodiversité (OFB) qui lui a décerné en novembre 2021 le label « Partenaire Engagé pour la Nature » (PEN). Plusieurs initiatives ont retenu l'attention de l'institution parmi lesquelles la création de l'[Observatoire des villes vertes](#) (avec l'association [Hortis](#)) en 2014 ou encore sa capacité de mobilisation avec des partenaires de poids (OFB, LPO – la Ligue pour la protection des oiseaux, Noé – association de protection de la nature...) pour appuyer ses actions en matière de biodiversité. Les experts de l'Office ont aussi salué le travail de l'Unep « *pour faire évoluer les métiers du paysage vers une gestion plus écologique et respectueuse de l'environnement* ».

Un plan sur trois ans pour mener à bien des engagements forts et concrets

Dans le cadre de l'initiative « Partenaire engagé pour la nature », l'Unep portera sur les trois prochaines années deux initiatives principales visant à sensibiliser et à mobiliser ses publics aux enjeux de protection de la biodiversité. Ces actions concrètes s'inscrivent dans une démarche globale ayant pour but d'accélérer la transition écologique des entreprises du paysage. Elles porteront sur :

- **Un renforcement de la formation** des collaborateurs des entreprises du paysage afin, notamment, de transformer les techniques paysagères de leurs métiers en faveur de la

biodiversité, avec un potentiel de 83 100 collaborateurs formés et des centaines d'autres acteurs sensibilisés. Sur ce point, l'Unep a organisé cette année un [webinaire](#) avec l'OFB ;

- La **sensibilisation** des acteurs du paysage et de leurs clients **aux enjeux de la biodiversité** dans les espaces verts avec la création d'un **guide du B.a.-ba de la biodiversité en 2022**.

Cette montée en compétences des entreprises du paysage complétera les propositions formulées par l'OFB pour accompagner l'Unep dans ses engagements :

- **Donner à voir précisément la valeur ajoutée** des nouvelles techniques mises en place par les entreprises du paysage et leur impact concret sur des espèces données ;
- **Rédiger une "charte biodiversité"** engageant ses adhérents afin de les impliquer de façon encore plus concrète dans le mouvement ;
- **Valoriser les actions** déjà réalisées par l'Unep et ses adhérents en faveur de la biodiversité ;
- **Définir des indicateurs** qui permettront de mesurer l'impact de l'effort collectif mené par les entreprises du paysage.

Quentin Lefaucheur, secrétaire général adjoint de l'Unep délégué à l'environnement, commente : « *Je me réjouis de cette labellisation, qui reconnaît les engagements en faveur de la biodiversité initiés par l'Unep et ses adhérents depuis plusieurs années. Les professionnels du paysage ont toujours été précurseurs et engagés sur les techniques alternatives de gestion du vivant, et de la protection de la biodiversité au sens large. Ce label vient récompenser un travail collectif vertueux, et conforte les entreprises du paysage dans leur rôle d'ambassadeurs de la biodiversité auprès de leurs clients, qu'ils soient particuliers, entreprises ou collectivités.* »

Pour en savoir plus, cliquez [ici](#).



À propos de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage

www.lesentreprisesdupaysage.fr

L'Unep est la seule organisation professionnelle représentative des 30 050 entreprises du paysage reconnue par les pouvoirs publics. Ses missions consistent à défendre et promouvoir les intérêts de la profession, et à informer et aider ses adhérents (74 % d'entre eux ont moins de 10 salariés) dans leur vie d'entrepreneur. Son organisation en unions régionales lui permet d'entretenir des relations de proximité avec ses adhérents. Les engagements de service de l'Unep sont certifiés selon le référentiel Quali'OP depuis 2006 ; en 2014, l'Unep obtient le niveau confirmé de l'évaluation Afaq 26000 (RSE). L'Unep a été reconnue partenaire « Engagé pour la nature » par l'Office Français de la Biodiversité en 2021.



CONTACTS PRESSE

Agence Hopscotch PR

Anna Kaiava / 01 41 34 21 05 - akaiava@hopscotch.fr

Tina Meunier / 01 58 65 01 21 - tmeunier@hopscotch.fr

Union Nationale des Entreprises du Paysage

Ariane Selinger / 01 42 33 90 92 - aselinger@unep-fr.org